

**FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS POUSSINES

CHARTRES (28) – 03 juin 2013 –

REGLEMENTS

1) PARTICIPATION

Toutes les Gyms présentent aux 4 Agrès le degré de leur choix et la Formation Physique.

2) REPARTITION

Pour Toutes les Epreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.
Une feuille explicative sera disponible après les engagements.

3) RESERVES ET RECLAMATIONS

Art. 11.1 Page 13 du Programme FSCF 2013.

4) DEVOIRS DES JUGES

Art. 12.4 Page 14 du Programme FSCF 2013

5) SECRETAIRES

Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont OBLIGATOIRES : au moins 1 par section.

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

6) CLASSEMENTS

L'équipe classée première du Classement Général sur 16 Notes et celle classée première du Classement général sur 6 notes seront déclarées CHAMPIONNES REGIONALES FSCF 2012 et les Gyms récompensées individuellement.

Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} du Classement Général seront récompensées individuellement.

Le Classement par Catégories sera accompagné de la remise de coupes.

Pour information aux Clubs :

Un Classement Général sur les Catégories A.B.C. (en prenant les 16 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

Un Classement Général sur les Catégories D et E (en prenant les 6 meilleures notes à chaque agrès y compris la formation physique).

-NB- En fonction des engagements, modification de la base du classement général :

- soit A B C / D E ou B C D / E

Alliance :

Les clubs peuvent se regrouper pour faire 1 équipe. Contacter Hélène Lagneau par mail pour validation de l'alliance.